

Une 2ème prime COVID est indispensable dans la Fonction Publique Hospitalière !

La Fédération des personnels des Services Publics et de Santé Force Ouvrière, au regard de l'engagement durable et sans faille de l'ensemble des personnels de la FPH et face à la pandémie du COVID-19 et notamment pour avoir été mobilisés ardemment lors de la 2ème et de la 3ème vagues de l'épidémie, appelle le gouvernement à octroyer pour la seconde année consécutive une prime de 1500 euros pour tous les agents de la FPH.

En effet, la Fédération FO-SPS considère que :

- les conditions de travail et les moyens en effectifs et en lits n'ont pas évolué positivement depuis la première vague et au contraire les fermetures de lits ont continué ;
- les revalorisations de grilles indiciaires pour certains soignants ne seront effectives qu'au plus tard en 2022 ;
- les personnels techniques, administratifs, socio-éducatifs et psychologues de la FPH ne sont pas concernés par une revalorisation de grille indiciaire à ce jour.

Ainsi le gouvernement doit rapidement reconnaître par le versement de cette prime à hauteur de 1500 € net, la mobilisation de l'ensemble des agents du sanitaire, du médico-social et du social.

Les discours de remerciements et les visites dans les hôpitaux par les membres du gouvernement doivent se traduire concrètement et sans délais sur le bulletin de paie. Le gouvernement ne peut pas inciter les employeurs privés à verser une « prime Macron » sans que celui-ci ne le fasse pour ses propres fonctionnaires hospitaliers engagés dans la lutte contre l'épidémie.

La Fédération FO-SPS a, dans un courrier daté de ce jour, enjoint le Ministre des Solidarités et de la Santé à reconnaître par cet acte le travail sans faille des agents hospitaliers.